

2R2 CONSULTING
Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : 21 Place Jules Ferry
92120 NANTERRE
912835584 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 JUIN 2024

Le 15 Juin 2024, à 11 H00, au siège social,

Le soussigné, RODOLPHE ROCH,
Associé unique de la Société 2R2 CONSULTING,

Propriétaire de la totalité des 1000 actions de un euros chacune composant le capital social de la Société
2R2 CONSULTING,

Associé unique de ladite société.

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Modification de la date de clôture de l'exercice social et modification corrélative de l'article
«Exercice social» des statuts
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION - MODIFICATION DE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

SOCIAL

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidence, décide de modifier la date
de clôture de l'exercice social et de la fixer au 30 juin de chaque année, à compter du 30/06/2024.

L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de 6 mois, jusqu'au 30/06/2024.

En conséquence, l'article «Exercice social» des statuts est modifié comme suit :

«ARTICLE 20 - Exercice social

L'exercice social commence le 1er juillet et se termine le 30 juin de chaque année. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associé unique
RODOLPHE ROCH

Certifié Conforme le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Rodolphe Roch', with a stylized flourish at the end.